



EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE

36 bis rue Henri Morel

60420 SAINS-MORAINVILLERS

ETATS FINANCIERS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

SOMMAIRE CHD

En Euro

EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Attestation.....	3
Attestation/Rapport.....	3
DOSSIER DE GESTION.....	4
Synthèse.....	5
Soldes Intermédiaires de Gestion.....	6
COMPTE S ANNUELS.....	7
Bilan - Actif.....	8
Bilan - Passif.....	9
Compte de résultat synthétique.....	10
Compte de résultat synthétique.....	11
Faits caractéristiques de l'exercice.....	12
DETAIL DES COMPTES.....	14
Bilan - Actif détaillé.....	15
Bilan - Passif détaillé.....	16
Compte de résultat détaillé.....	17
IMPRIMES FISCAUX.....	19
Réel simplifié.....	20

ATTESTATION

En Euro

EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE
Pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	48 801 €
Chiffre d'affaires	186 939 €
Résultat net comptable	6 426 €

Fait à BEAUV AIS,
Le 04/05/2023.

JACQUES LECOUTRE,
Expert-comptable.



DOSSIER DE GESTION

CHD Marque d'Expertise
groupechd.fr

SYNTHÈSE

En Euro

EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉLÉMENTS DE RENTABILITÉ	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21		Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Chiffre d'affaires	186 939	178 344		8 595	5
Ventes de marchandises					
Production de l'exercice	186 939	178 344		8 595	5
Marge commerciale					
Marge globale	173 286	165 364		7 922	5
Valeur ajoutée	128 797	126 280		2 518	2
Excédent brut d'exploitation	8 573	2 071		6 502	314
Amortissements et provisions	4 029	3 625		404	11
Résultat d'exploitation	7 563	-257		7 820	
Résultat financier	-75	-128		53	42
Résultat courant	7 488	-385		7 873	
Résultat exceptionnel		-22		22	
Résultat net de l'exercice	6 426	-407		6 833	100

ÉLÉMENTS FINANCIERS	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21		Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Capacité d'autofinancement	10 456	3 240		7 215	223
Fonds de roulement net global	23 198	27 455	28 931	-4 257	-16
Besoin en fonds de roulement	12 295	8 708	6 300	3 588	41
Trésorerie	10 903	18 748		-7 845	-42

RATIOS	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21		Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Crédit clients (en jours)	48	59		-11	-19
Crédit fournisseurs (en jours)	30	30			-2
Rotation stocks (en jours)					
Autonomie financière	1				44
Capacité de remboursement	2			2	532
Taux d'endettement					-60
Rentabilité financière					
Rentabilité commerciale					

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en %	Du 01/01/21 Au 31/12/21	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	186 939	100	178 344	100	8 595	5
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des march. vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	186 939	100	178 344	100	8 595	5
+ / - Production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	186 939	100	178 344	100	8 595	5
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	186 939	100	178 344	100	8 595	5
- Matières premières	13 653	7	12 981	7	673	5
- Sous-traitance (directe)						
MARGE DE PRODUCTION	173 286	93	165 364	93	7 922	5
MARGE BRUTE TOTALE	173 286	93	165 364	93	7 922	5
- Autres achats	10 329	6	8 737	5	1 592	18
- Charges externes	34 160	18	30 348	17	3 812	13
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	128 797	69	126 280	71	2 518	2
Subventions d'exploitation	7 167	4			7 167	
- Impôts, taxes et versements assimilés	6 517	3	7 496	4	-979	-13
- Salaires et traitements	112 417	60	104 881	59	7 536	7
- Charges sociales	8 457	5	11 832	7	-3 375	-29
Total	-120 224	-64	-124 209	-70	3 985	3
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	8 573	5	2 071	1	6 502	314
Reprises sur dép., prov., amorts						
+ Transferts de charges d'exploitation	3 385	2	1 421	1	1 964	138
+ Autres produits d'exploitation	29		358		-329	-92
- Dotations amort. et dépréciations	4 029	2	3 625	2	404	11
- Autres charges d'exploitation	394		481		-87	-18
Total	-1 010	-1	-2 327	-1	1 317	57
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	7 563	4	-257		7 820	
Opérations en commun						
+ Produits financiers	5		1		5	549
- Charges financières	80		129		-49	-38
Total	-75		-128		53	42
RÉSULTAT COURANT	7 488	4	-385		7 873	
+ Produits exceptionnels (1)						
- Charges exceptionnelles (2)						
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
Total	1 062	1	22		1 062	-22
	-1 062	-1	-22		-1 040	-100
RÉSULTAT EXERCICE	6 426	3	-407		6 833	

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

22

-22

-100



COMPTES ANNUELS

BILAN - ACTIF

En Euro

EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs au 31/12/22			% de l'actif	Valeurs au 31/12/21	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr.	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains				21		
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages	9 790	5 682	4 108			
Autres immobilisations corporelles	15 184	8 934	6 251		202	
Immobilisations corporelles en cours					4 116	
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				3		
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	50		50			
Prêts					50	
Autres immobilisations financières	1 506		1 506		1 506	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	26 531	14 616	11 916	24	5 874	11
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes					522	1
Créances						
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	24 642		24 642	53	29 057	54
Autres créances (3)	18		18		896	
Fournisseurs débiteurs	1 322		1 322			
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	10 903		10 903	22	18 748	34
Charges constatées d'avance (3)					110	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	36 885		36 885	76	49 333	89
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	63 416	14 616	48 801	100	55 207	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

En Euro

EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF

	Valeurs au 31/12/22	% du passif	Valeurs au 31/12/21	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	1 000	2	1 000	2
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	100	47	100	42
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	22 718	13	23 124	-1
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	6 426	13	-407	-1
SITUATION NETTE	30 244	62	23 818	43
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	30 244	62	23 818	43
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 870	10	9 314	17
Emprunts et dettes financières diverses (3)			198	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4 781	10	4 348	8
Dettes fiscales et sociales	8 906	18	8 079	15
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes			9 451	17
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	18 557	38	31 389	57
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	48 801	100	55 207	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

18 557

31 389

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	186 939	100	178 344	100	8 595	5
Montant net du chiffre d'affaires	186 939	100	178 344	100	8 595	5
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	7 167	4			7 167	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	3 385	2	1 421	1	1 964	138
Autres produits	29		358		-329	-92
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	197 519	106	180 123	101	17 396	10
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	13 653	7	12 981	7	673	5
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	44 489	24	39 084	22	5 405	14
Impôts, taxes et versements assimilés	6 517	3	7 496	4	-979	-13
Salaires et traitements	112 417	60	104 881	59	7 536	7
Charges sociales	8 457	5	11 832	7	-3 375	-29
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	4 029	2	3 625	2	404	11
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	394		481		-87	-18
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	189 956	102	180 380	101	9 576	5
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	7 563	4	-257		7 820	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5		1		5	549
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Défauts positifs de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	5		1		5	549
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	80		129		-49	-38
Défauts négatifs de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	80		129		-49	-38
RÉSULTAT FINANCIER	-75		-128		53	42
RÉSULTAT COURANT avant impôts	7 488	4	-385		7 873	
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital			22		-22	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES			22		-22	-100
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			-22		22	100
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	1 062	1			1 062	
TOTAL DES PRODUITS	197 525	106	180 124	101	17 400	10
TOTAL DES CHARGES	191 098	102	180 531	101	10 567	6
Bénéfice ou Perte	6 426	3	-407		6 833	

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 48 800,76 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 6 426,39 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 04/05/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

EARL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (réduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.



DETAIL DES COMPTES

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

En Euro

EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/22	Valeurs nettes au 31/12/21	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.	4 108	202	3 907	
<i>Matériel industriel</i>	9 790	4 121	5 669	138
<i>Amort. matériel industriel</i>	-5 682	-3 920	-1 762	-45
Autres immobilisations corporelles	6 251	4 116	2 135	52
<i>Install. agencements divers</i>	11 436	7 035	4 402	63
<i>Matériel de bureau & informat</i>	710	710		
<i>Mobilier</i>	3 038	3 038		
<i>Amort. install & agencements</i>	-5 900	-4 272	-1 628	-38
<i>Amort. du mat. de bureau & inf</i>	-710	-679	-31	-5
<i>Amort. mobilier</i>	-2 323	-1 716	-608	-35
Immobilisations financières (2)				
Autres titres immobilisés	50	50		
<i>Titres immobilisés / droit de</i>	50	50		
Autres immobilisations financières	1 506	1 506		
<i>Dépôts & cautionnements versés</i>	1 506	1 506		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	11 916	5 874	6 042	103
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Fournisseurs - acomptes versés</i>		522	-522	-100
Créances (3)				
Créances Clients et comptes rattachés (3)	24 642	29 057	-4 415	-15
Autres (3)	18	896	-878	-98
<i>Personnel - rémunérations</i>	18	896	18	
<i>Etat- impôts sur les bénéfices</i>		896	-896	-100
Fournisseurs débiteurs	1 322		1 322	
Disponibilités				
<i>Credit agricole</i>	10 903	18 748	-7 845	-42
<i>Crédit agricole excédent pro.</i>	898	7 748	-6 849	-88
Charges constatées d'avance (3)				
<i>Charges constatées d'avance</i>	10 005	11 000	-995	-9
		110	-110	-100
		110	-110	-100
TOTAL ACTIF CIRCULANT	36 885	49 333	-12 448	-25
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	48 801	55 207	-6 406	-12

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

EUR MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au 31/12/21	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	1 000	1 000		
<i>Capital</i>	1 000	1 000		
Réserves				
Réserve légale	100	100		
<i>Reserve legale</i>	100	100		
Autres réserves	22 718	23 124	-407	-2
<i>Autres réserves</i>	22 718	23 124	-407	-2
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	6 426	-407	6 833	
SITUATION NETTE	30 245	23 818	6 426	27
TOTAL CAPITAUX PROPRES	30 244	23 818	6 426	27
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	4 870	9 314	-4 444	-48
<i>Emprunt 22 000 €</i>	4 870	9 314	-4 444	-48
Emprunts et dettes financières diverses (3)		198	-198	-100
<i>Assoc. c/c principal</i>		198	-198	-100
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 781	4 348	433	10
Dettes fiscales et sociales	8 906	8 079	827	10
<i>Dettes prov/congés payés</i>	2 876	2 119	757	36
<i>Urssaf</i>	1 151	1 111	40	4
<i>Retraite</i>	1 609	1 419	190	13
<i>Charges sociales sur congés</i>	430	422	9	2
<i>Org.soc. charges à payer</i>		1 643	-1 643	-100
<i>Pas</i>		47	-47	-100
<i>Etat- impôts sur les bénéfices</i>	614		614	
<i>Taxe sur les salaires</i>	752		752	
<i>Taxe apprentissage</i>	449		449	
<i>Particip formation cdd</i>	1 024		1 024	
<i>Etat - charges à payer</i>		1 318	-1 318	-100
Autres dettes				
Clients créateurs		9 451	-9 450,85	-100
TOTAL DETTES	18 557	31 389	-12 833	-41
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	48 801	55 207	-6 406	-12

(1) Dont à moins d'un an

18 557

31 389

-12

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Production vendue (biens et services)	186 939	100	178 344	100	8 595	5
<i>Prest de services</i>	<i>186 939</i>	<i>100</i>	<i>178 344</i>	<i>100</i>	<i>8 595</i>	<i>5</i>
Montant net du chiffre d'affaires	186 939	100	178 344	100	8 595	5
Subventions d'exploitation	7 167	4			7 167	
<i>Subventions d exploitation</i>	<i>7 167</i>	<i>4</i>			<i>7 167</i>	
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges	3 385	2	1 421	1	1 964	138
<i>Aide urssaf salariés</i>	<i>2 564</i>	<i>1</i>	<i>1 421</i>	<i>1</i>	<i>-1 421</i>	<i>-100</i>
<i>Aide caf covid</i>	<i>820</i>				<i>2 565</i>	
<i>Aide activité partielle</i>					<i>821</i>	
Autres produits	29		358		-329	-92
<i>Produits divers de gestion cou</i>	<i>29</i>		<i>358</i>		<i>-329</i>	<i>-92</i>
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	197 519	106	180 123	101	17 396	10
Charges d'exploitation						
Achats de mat. premières et autres appro.	13 653	7	12 981	7	673	5
<i>Achats alimentaires</i>	<i>12 077</i>	<i>6</i>	<i>10 369</i>	<i>6</i>	<i>1 708</i>	<i>16</i>
<i>Achats produits (couches)</i>	<i>1 577</i>	<i>1</i>	<i>2 611</i>	<i>1</i>	<i>-1 035</i>	<i>-40</i>
Autres achats et charges externes	44 489	24	39 084	22	5 405	14
<i>Achats fournitures eaux</i>	<i>98</i>		<i>101</i>		<i>-3</i>	<i>-3</i>
<i>Achats fournitures électricité</i>	<i>1 094</i>	<i>1</i>	<i>867</i>		<i>227</i>	<i>26</i>
<i>Foul</i>	<i>3 075</i>	<i>2</i>	<i>1 411</i>	<i>1</i>	<i>1 664</i>	<i>118</i>
<i>Achats petits équipements</i>	<i>2 177</i>	<i>1</i>	<i>5 495</i>	<i>3</i>	<i>-3 318</i>	<i>-60</i>
<i>Achats équipements enfants</i>	<i>3 711</i>	<i>2</i>	<i>814</i>		<i>2 897</i>	<i>356</i>
<i>Achats fournitures administrat</i>	<i>173</i>		<i>48</i>		<i>125</i>	<i>260</i>
<i>Credit bail mobilier</i>	<i>4 107</i>	<i>2</i>	<i>4 107</i>	<i>2</i>		
<i>Locations immobilières</i>	<i>9 946</i>	<i>5</i>	<i>9 752</i>	<i>5</i>	<i>193</i>	<i>2</i>
<i>Location logiciel</i>	<i>61</i>				<i>61</i>	
<i>Entretien s/biens immobiliers</i>	<i>3 507</i>	<i>2</i>	<i>1 810</i>	<i>1</i>	<i>1 697</i>	<i>94</i>
<i>Télésurveillance sepsad</i>	<i>655</i>		<i>655</i>			
<i>Multirisques</i>	<i>2 346</i>	<i>1</i>	<i>1 999</i>	<i>1</i>	<i>347</i>	<i>17</i>
<i>Assurance sur emprunt</i>	<i>720</i>		<i>720</i>			
<i>Documentation générale</i>	<i>1 452</i>	<i>1</i>	<i>1 402</i>	<i>1</i>	<i>50</i>	<i>4</i>
<i>Personnel interimaire</i>	<i>750</i>				<i>750</i>	
<i>Honoraires comptables</i>	<i>2 494</i>	<i>1</i>	<i>2 472</i>	<i>1</i>	<i>22</i>	<i>1</i>
<i>Honoraires juridiques</i>	<i>660</i>		<i>840</i>		<i>-180</i>	<i>-21</i>
<i>Honoraires du social</i>	<i>3 607</i>	<i>2</i>	<i>4 088</i>	<i>2</i>	<i>-481</i>	<i>-12</i>
<i>Frais d'actes & contentieux</i>	<i>45</i>		<i>5</i>		<i>41</i>	<i>863</i>
<i>Cadeaux clientèle</i>	<i>59</i>				<i>59</i>	
<i>Voyages et déplacements</i>	<i>2 310</i>	<i>1</i>	<i>1 039</i>	<i>1</i>	<i>1 271</i>	<i>122</i>
<i>Missions et réceptions</i>	<i>236</i>		<i>154</i>		<i>81</i>	<i>53</i>
<i>Affranchissements</i>	<i>67</i>		<i>97</i>		<i>-31</i>	<i>-31</i>
<i>Frais de télécommunications</i>	<i>561</i>		<i>533</i>		<i>28</i>	<i>5</i>
<i>Frais bancaires</i>	<i>578</i>		<i>674</i>		<i>-96</i>	<i>-14</i>
Impôts, taxes et versements assimilés	6 517	3	7 496	4	-979	-13
<i>Taxe sur les salaires</i>	<i>3 669</i>	<i>2</i>	<i>4 862</i>	<i>3</i>	<i>-1 193</i>	<i>-25</i>
<i>Formation professionnelle</i>	<i>1 549</i>	<i>1</i>	<i>1 768</i>	<i>1</i>	<i>-219</i>	<i>-12</i>
<i>Taxe d'apprentissage</i>	<i>449</i>		<i>173</i>		<i>276</i>	<i>160</i>
<i>Contribution éco territoriale</i>	<i>703</i>		<i>693</i>		<i>10</i>	<i>1</i>
<i>Autres taxes</i>	<i>147</i>				<i>147</i>	
Salaires et traitements	112 417	60	104 881	59	7 536	7
<i>Salaires appointements comm.</i>	<i>77 658</i>	<i>42</i>	<i>76 872</i>	<i>43</i>	<i>786</i>	<i>1</i>
<i>Rémunération gérance</i>	<i>22 380</i>	<i>12</i>	<i>18 200</i>	<i>10</i>	<i>4 180</i>	<i>23</i>
<i>Charges soc oblig gérance</i>	<i>9 434</i>	<i>5</i>	<i>9 539</i>	<i>5</i>	<i>-105</i>	<i>-1</i>
<i>Charges soc facult gerance</i>	<i>580</i>		<i>604</i>		<i>-24</i>	<i>-4</i>
<i>Congés payés</i>	<i>757</i>		<i>-1 208</i>	<i>-1</i>	<i>1 965</i>	<i>163</i>
<i>Prime de partage de la valeur</i>	<i>600</i>				<i>600</i>	
<i>Indemnité activité partielle</i>	<i>1 009</i>	<i>1</i>	<i>874</i>		<i>134</i>	<i>15</i>

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Charges sociales	8 457	5	11 832	7	-3 375	-29
Cotisations urssaf	5 644	3	7 441	4	-1 797	-24
Cotisations mutuelle	1 040	1	2 564	1	-1 524	-59
Cotisations retraite	1 308	1	1 693	1	-385	-23
Cotisations - prov sur cp	9		-167		176	105
Médecine travail/pharmacie	102				102	
Autres charges de personnel	354		300		54	18
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	4 029	2	3 625	2	404	11
Dot/immob. corporelles	4 029	2	3 625	2	404	11
Autres charges	394		481		-87	-18
Charges de gestion courante	394		481		-87	-18
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	189 956	102	180 380	101	9 576	5
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	7 563	4	-257		7 820	
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
Autres intérêts et produits assimilés	5		1		5	549
Autres produits financiers	5		1		5	549
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	5		1		5	549
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	80		129		-49	-38
Intérêts sur emprunt	80		129		-49	-38
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	80		129		-49	-38
RÉSULTAT FINANCIER	-75		-128		53	42
RÉSULTAT COURANT	7 488	4	-385		7 873	
Produits exceptionnels						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations en capital			22		-22	-100
Vnc immos corporelles cédées			22		-22	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES			22		-22	-100
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			-22		22	100
Impôt sur les bénéfices	1 062	1			1 062	
Impots sur les benefices	1 062	1			1 062	
TOTAL DES PRODUITS	197 525	106	180 124	101	17 400	10
TOTAL DES CHARGES	191 098	102	180 531	101	10 567	6
Bénéfice ou Perte	6 426	3	-407		6 833	



IMPRIMES FISCAUX

CHD Marque d'Expertise
groupechd.fr

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/22	et clos le	31/12/22	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A | IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :

EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE

36 bis rue Henri Morel

60420 SAINS-MORAINVILLERS

SIRET 8 4 2 0 7 5 8 8 9 0 0 0 1 9

Mél : crecheaupaysdalice@gmail.com

Adresse du principal établissement :

Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B | ACTIVITE

Activités exercées Accueil de jeunes enfants Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C | RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	7 081	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %		

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art . 44 octies A	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art.44 septdecies	<input type="checkbox"/>

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D | IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E | CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F | CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G | ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinque C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinque C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°
--	---------------------

H | COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

 L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT

 Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

 S'agissant des notices des liaisons fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
CHD BEAUVAIS LESURE 1 rue Jean Monnet 60000 BEAUVAIS					
Tél :			Tél :		
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)			Identité du déclarant :		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date : 04/05/23 Lieu : SAINS-MORAINVILLERS		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			GERANTE PAULINE LENEUTRE		
Signature					
Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :					

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS						
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)				(2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e		
					f		
					g		
					h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j		
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)		
J	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) :		Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
* SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
		2	3	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	8
LENEUTRE Pauline 36 BIS RUE HENRI MOREL 60420 SAINS-MORAINVILLERS Gérante		1000	2022	32 394			
K	DIVERS						
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION						
REMUNERATIONS			MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%				
					0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
			MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			MVLT réalisée au cours de l'exercice				
			MVLT restant à reporter				
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)						
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice							
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice							

Désignation de l'entreprise	EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE			Néant	<input type="checkbox"/> *
Adresse de l'entreprise	36 bis rue Henri Morel		60420	SAINS-MORAINVILLERS	
SIRET	8 4 2 0 7 5 8 8 9 0 0 0 1 9				
Durée de l'exercice en nombre de mois *	12	Durée de l'exercice précédent*	12		
				Exercice N clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 2	
	ACTIF		Brut	Amortissements-Provisions	Net
		1	2		3
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012	
	Fonds commercial*				
	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles*	028	24 975	030	14 616 10 359
	Immobilisations financières * (1)	040	1 557	042	1 557
	Total I (5)	044	26 531	048	14 616 11 916
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068	24 642	070	24 642
ACTIF CIRCULANT	Autres* (3)	072	1 340	074	1 340
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	10 903	086	10 903
	Charges constatées d'avance*	092		094	
	Total II	096	36 885	098	36 885
	Total général (I + II)	110	63 416	112	14 616 48 801
					Exercice N NET
					1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	1 000
	Ecart de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	100
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131		132	22 718
	Report à nouveau			134	
	Résultat de l'exercice			136	6 426
	Subventions d'investissement			137	
	Provisions réglementées			140	
	Total I			142	30 244
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges			154	
	Emprunts et dettes assimilées			156	4 870
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	4 781
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ...)	169		172	8 906
	Produits constatés d'avance			174	
	Total III			176	18 557
	Total général (I + II + III)			180	48 801
	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182 10 071
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)	Désignation de l'entreprise EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE	Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR	018	<input type="checkbox"/>	3	1	1	2	2	0	2	2
PRODUITS D'EXPLOITATION												
Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires	{	209 215 217	210 214 218							
Production vendue		biens										
Production stockée*		services *										
Production immobilisée*		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)										
Subventions d'exploitation reçues												
Autres produits												
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										
Achats de marchandises* (y compris droits de douane)												
Variation de stocks (marchandises)*												
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)												
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *												
Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier :4.107 - immobilier :.....)												
Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *			243	703)							
Rémunerations du personnel*												
Charges sociales (cf. renvoi 380)												
Dotations aux amortissements*												
Dotations aux provisions												
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			259	260	}							
		Total des charges d'exploitation (II)										
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												
Produits financiers (III) 280		5										
Charges financières (V)												
Produits exceptionnels (IV)												
Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinques D)			347	348	}							
Impôt sur les bénéfices* (VII)												
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)												
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312		6 426		314		
Réintégriations												
Rémunerations et avantages personnels non déductibles*						316						
Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318						
Provisions non déductibles*						322						
Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)						324		1 062				
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248			330						
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			249)	251						
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999						
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												
Entreprises nouvelles (44 sexies) 986		ZFU -TE (44. octies A)	987							342		
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981		JEI (44. sexies A)	989									
ZRD (44 terdecies) 127		ZRR (44. quindecies)	138									
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies) 991		Investissements outre-mer	344									
ZFANG (44 quaterdecies) 345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993									
BUD (44 sexdecies) 992												
Deductions		Créance due au titre du report en arrière du déficit	346							350		
Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655									
Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643									
Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645									
Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647									
Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648									
Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)			641									
Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)			990							360		
Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)			649									
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352		7 488		354				
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356								
Déficits antérieurs reportables : * 407 dont imputés sur le résultat :										360		407
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1	Déficit col.2	370		7 081		372				

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

(3)

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)	Désignation de l'entreprise : EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE	Néant <input type="checkbox"/> *
--	---	----------------------------------

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402		404		406	
	Autres	410	412		414		416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422		424		426	
	Constructions	430	432		434		436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	4 121	442	5 669	444	446	9 790
	Installations générales agencements,, aménagements divers	450	7 035	452	4 402	454	456	11 436
	Matériel de transport	460	462		464		466	
	Autres immobilisations corporelles	470	3 748	472	474		476	3 748
	Immobilisations financières	480	1 557	482	484		486	1 557
TOTAL		490	16 461	492	10 071	494	496	26 531

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Fonds commercial		495		497		498		499
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516
	Constructions	520		522		524		526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	3 920	532	1 762	534		536 5 682
	Installations générales, agencements,, aménagements divers	540	4 272	542	1 628	544		546 5 900
	Matériel de transport	550		552		554		556
	Autres immobilisations corporelles	560	2 395	562	638	564		566 3 034
	TOTAL	570	10 586	572	4 029	574		576 14 616

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR								
	(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values				
					Court terme * ⑤	Long terme			
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE

Néant *

		RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice									
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606									
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607									
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616									
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626									
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636									
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646									
	sur comptes clients	650		652		654		656									
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666									
TOTAL		680		682		684		686									
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)															
		Dotations		Reprises													
Fonds commercial	681		683														
Autres Immob. incorp.	700		705														
Terrains	710		715														
Constructions	720		725														
Inst. techniques mat. et outillage	730		735														
Inst. générales agencements amén. div.	740		745														
Matériel de transport	750		755														
Autres immobilisations corporelles	760		765														
TOTAL		770		775													
		Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD 780															
II DÉFICITS REPORTABLES																	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)										982	407						
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis										Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter					
Déficits imputés											983	407					
Déficits reportables											984						
Déficits de l'exercice			860														
Total des déficits restant à reporter			870														
III DIVERS																	
Primes et cotisations complémentaires facultatives										dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325						
										dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			381			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			380			
N° du centre de gestion agréé														388			
Montant de la TVA collectée														374			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)														378			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant														399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice														398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI														397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIALN° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2022

SIREN

8 4 2 0 7 5 8 8 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE

ADRESSE (voie) 36 bis rue Henri MorelCODE POSTAL 60420

VILLE

SAINS-MORAINVILLERS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	<input type="text"/>	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	<input type="text"/>
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	<input type="text"/> 1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	<input type="text"/> 1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays **II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) MME Nom patronymique LENEUTRE Prénom(s) PaulineNom marital % de détention 100,0000 Nb de parts ou actions 1 000,00Naissance : Date 19/05/1991 N° Département 02 Commune CHAUNY Pays FranceAdresse : N° 36 Bis Voie RUE HENRI MOREL
Code Postal 60420 Commune SAINS-MORAINVILLERS Pays FranceTitre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

 Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

SIREN

8 | 4 | 2 | 0 | 7 | 5 | 8 | 8 | 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE

ADRESSE (voie) 36 bis rue Henri Morel

CODE POSTAL 60420

VILLE SAINS-MORAINVILLERS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

DÉTAIL DU TABLEAU 2033B

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	<u>(ligne 330)</u>	
	TOTAL	

DÉDUCTION DIVERSES	<u>(ligne 350)</u>	
	TOTAL	

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Montant
FNP LOC DGFIP	835
PROV EAU 2022	100
FNP JURIDIQUE 2022	420
FNP SOCIAL 12/22	132
PROV ELEC SICAE 05-12/22	624
PROV CP 31/12/2022	2 876
PROV CH / CP 31/12/2022	430
Total des charges à payer	5 417

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
 (article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	84207588900019	8891A
EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE 36 bis rue Henri Morel 60420 SAINS-MORAINVILLERS	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE

€

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	7 488
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	407
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

g	Montant maximum éligible au taux réduit : 42 500 €x durée de l'exercice (en mois/12)	42 500
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	7 081
k	Dont plus value nette à long terme	
Total lignes h à k		7 081
l	BÉNÉFICE SOUMIS AU AU TAUX NORMAL À 25,00 % (Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065)	
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 % (Total des lignes (d-j)) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

CHD®
Marque d'Expertise

